



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Demande de prise en compte de la situation préoccupante des pharmaciens

Question écrite n° 18364

Texte de la question

Mme Emmanuelle Ménard alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la situation extrêmement préoccupante des pharmacies d'officines. Actuellement, on compte 20 931 pharmacies d'officines en France. Depuis 2014, presque 2 000 pharmacies ont fermé, soit près de 10 % d'entre elles. En 2012, on avait 35 pharmacies pour 100 000 habitants. Dix ans plus tard, on est passé à 30 officines pour 100 000 en 2022, soit une baisse de 15 %. À Béziers, aucune nouvelle pharmacie n'a vu le jour ces dix dernières années. Au contraire, deux fermetures ont eu lieu sur la commune. Trop souvent, à Béziers comme ailleurs, les pharmacies qui ferment ne sont malheureusement pas reprises. Ou alors, elles sont remplacées par de très grandes pharmacies, situées dans des zones commerciales proches de grandes villes. Ainsi, peu à peu, le réseau d'officines de proximité s'abîme, celui au sein duquel les professionnels de santé sont proches de leurs patients, les connaissent et suivent leurs besoins. Dépendantes en grande partie des financements de l'assurance maladie, les pharmacies font face à des difficultés croissantes. La baisse du prix de remboursement des médicaments, alors que leurs coûts de production augmentent, désorganise grandement le marché national. En outre, en 2023, 5 000 références manquaient dans les pharmacies, contre 400 en 2014. C'est 12 fois plus ! Par ailleurs, les pharmacies, qui ne peuvent pas augmenter leurs prix à cause des tarifs réglementés, peinent à assumer leurs charges et à bien rémunérer leurs salariés. Plus globalement, les officines font face au bouleversement de leur métier. De nouvelles missions leur ont été confiées. Nombre d'entre elles sont satisfaites de ces nouvelles responsabilités, mais souhaiteraient des formations et des moyens supplémentaires pour les mener à bien. Dans ces conditions, les pharmaciens appréhendent les nouvelles délégations d'actes qui pourraient leur être confiées suite à la pénurie croissante de médecins. Enfin, ils sont extrêmement préoccupés par la possible libéralisation du marché et le développement de la vente en ligne de médicaments, notamment *via* des plateformes comme Amazon, qui risque d'engendrer une concurrence déloyale. Elle lui demande donc quelles mesures elle compte prendre pour soutenir l'activité des pharmaciens et, par la même occasion, protéger la santé des Français.

Données clés

Auteur : [Mme Emmanuelle Ménard](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18364

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2024](#), page 4416

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)